

Les célébrations pour nos défunts

Du 31 octobre au 3 novembre 2024, nous nous retrouverons comme chaque année dans nos églises pour fêter la Toussaint et prier aussi pour nos frères et sœurs, partis dans l'attente de la Résurrection en Jésus-Christ.

TOUSSAINT

Judi 31 octobre 2024 : Messe à 18 heures à Sancourt

Vendredi 1er novembre 2024 : Messe à 11 heures à Estrun
avec recommandation des défunts du village à l'issue.

Samedi 2 novembre : FIDELES DEFUNTS

18h : messe anticipée du dimanche à Bouchain avec la recommandation des défunts.

et célébrations dans les églises:

- à Mastaing : 10h
- à Sancourt (11h pour le relais Sud)
- à Lieu Saint Amand : 10h30
- à Hordain : 11h .
- à Wasnes : le samedi 26 octobre à 18h.
- à Marquette à 10h30, recommandations de Marcq et Marquette.

Dimanche 3 novembre 2024 – 11 heures

- assemblée dominicale à Wavrechain avec recommandations des défunts de Wavrechain et Paillencourt.

à qui s'adresser ?

Aux référents des clochers **dont les noms et modalités figurent aux tableaux d'affichage des églises de la Paroisse.**

Pour tous renseignements

Maison Paroissiale, 57 rue Morival, 59 111 BOUCHAIN
03 27 35 75 10 – st-martin@cathocambrai.com

2 NOVEMBRE 2024

RECOMMANDATION DES FIDELES DEFUNTS



PAROISSE SAINT MARTIN EN OSTREVAINT



« Éternellement heureux, dans Ton Royaume ! (chant W72)

Ils sont nombreux, les bienheureux, qui n'ont jamais fait parler d'eux
Et qui n'ont pas laissé d'image, tous ceux qui ont, depuis des âges,
Aimé sans cesse et de leur mieux autant leurs frères que leur Dieu.
Ils ont leurs noms sur tant de pierres, et quelquefois dans nos prières
Mais ils sont dans le cœur de Dieu ! Et quand l'un d'eux quitte la terre,
Pour gagner la maison du Père, une étoile naît dans les cieux. »

Cette feuille est à rendre avant le 25 octobre 2024

Prier pour les défunts

Recommandations pour les célébrations des défunts
(l'offrande est libre)

<u>NOM, Prénom, Famille</u>	<u>Date souhaitée</u>	<u>Eglise</u>

(Suite sur papier libre au besoin)

Les défunts inhumés cette année sont cités durant les offices,

Les familles en deuil et leurs amis sont donc les bienvenus aux célébrations pour la mémoire de leurs défunts dans les églises.

Intentions de messes

qui seront célébrées au cours de l'année 2024/2025
(offrande conseillée : 18 euros pour une messe)

<u>Noms, famille...</u>	<u>Date ou période souhaitée</u>	<u>Église de :</u>

TOTAL recommandations et/ou messe(s) :

Madame, Monsieur.....

Règle de la somme de : par :

- chèque à l'ordre de la Paroisse Saint Martin en Ostrevant
- espèces

Signature